

 Dossiers en cours / dossiers d'actualité :

- **Colloque emploi et compétences EDT 8 février 2007.**

Un colloque sur les compétences et l'emploi Entrepreneurs est organisé par EDT le jeudi 8 février 2007 à Paris.

Sont invités les élus et cadres du réseau EDT, des ministères de l'emploi, de l'agriculture : emploi et formation, de l'ANPE et de l'APECITA, des régions, des réseaux de centres de formation, partenaires.

Seront mobilisés des intervenants régionaux EDT sur les études, les actions de développement, la présentation d'études menées dans le cadre de la GEPC.

Ce colloque est une reconnaissance du positionnement de la « branche » des entrepreneurs de travaux dans sa capacité, sa politique et ses actions en faveur de l'emploi.

L'« accord-cadre » sur l'emploi signé par EDT avec deux Ministères (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche/Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement) et les services publics de l'emploi (Anpe – Apecita) prévoit de faire le point chaque année lors d'une réunion nationale.

Cette information est à faire circuler largement. La Fédération met la dernière main aux listes de contacts invités. Les noms et personnes à invités de votre choix sont à transmettre à Caroline : c-fillon@e-d-t.org.

- **Production d'huile végétale : situation des entrepreneurs**

L'article 49 de la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 autorise l'utilisation, comme carburant agricole, d'huile végétale pure par les exploitants ayant produit les plantes dont l'huile est issue. Un décret est paru au Journal officiel du 13 décembre. Les articles 21 et suivants déterminent les conditions d'autorisation de production d'huiles végétales pour les «exploitants agricoles» entendus comme les chefs d'exploitation, personnes morales et coopératives mais aussi les entrepreneurs de travaux agricoles au titre des personnes morales ayant une activité agricole au sens des articles L 722 1 à L 722 2 du code rural. Les entrepreneurs pourraient donc presser l'huile mais sont exclus de son utilisation pour le moment. EDT a interrogé le Ministère sur ce point et attend une confirmation.

 Vie du réseau :

- **Assemblées générales EDT:**

Donnez-nous les dates de vos prochaines AG que l'on puisse en informer le réseau. Merci par avance...

Pour information, ci-dessous les dates des prochaines AG :

- le samedi 13 janvier : AG du Poitou-Charentes
- le vendredi 19 janvier : Congrès régional de Bretagne
- le vendredi 19 janvier : AG de Haute-Garonne
- le vendredi 19 janvier : AG de la Vendée

- le mercredi 24 janvier : AG du Lot et Garonne
- le vendredi 26 janvier : AG Basse Normandie
- le vendredi 26 janvier : AG des Landes
- le vendredi 26 janvier : AG du Gers
- le samedi 27 janvier : AG de l'Yonne (89)
- le samedi 27 janvier : AG des Hautes Pyrénées
- le vendredi 2 février : AG du Tarn et Garonne (82)
- le samedi 3 février : AG de Côte d'Or (21)
- le samedi 10 février : AG des Pyrénées atlantiques
- le vendredi 16 février : AG Nord Pas de Calais Picardie
- le samedi 10 février : AG des Pyrénées atlantiques
- le vendredi 16 février : AG du Tarn (81)
- le vendredi 23 février : AG de Champagne-Ardenne et Réunion régionale EDT

Divers :

- **Archives du Magazine EDT**

La Fédération a (enfin) reçu les cd des numéros 1 à 21 du Magazine. Ils seront prochainement sur l'espace adhérent du site EDT.

- **Au sommaire des pages EDT du magazine EDT 22 de janvier février 2007**

EDT sur le Sima - congrès EDT 2007 - AG EDT 12 décembre 2006 photos - Un même constat des entrepreneurs dans quatre régions : innover pour pérenniser les entreprises face la concurrence - le risque d'accidents du travail - Huiles végétales la porte s'entre ouvre - a qui verser la taxe d'apprentissage - actualités

-Ouvrir les portes du numérique aux petites entreprises

L'innovation passe forcément par l'utilisation des outils numériques. Fort de cette affirmation, le ministère des Pme a lancé une action vers les 700 000 très petites entreprises qui « sont toujours totalement déconnectées de l'économie numérique ». Le projet est destiné à leur ouvrir les portes des usages numériques. Le « Passeport pour l'économie numérique repose notamment sur une offre gratuite d'initiation à l'informatique et à Internet, accessible partout en France. Le site internet www.econumerique.pme.gouv.fr recense tous les centres agréés (400 déjà, 600 à terme) participant au projet (associatifs, consulaires, etc).

Et la semaine prochaine...

- **Commission Forêt EDT le 9 janvier**
- **Commission Communication EDT le 10 janvier**